



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION School Humanités

ComUE Université Paris-Saclay

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 16/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Thierry Michot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur la School *Humanités* et les fiches d'évaluation des formations qui la composent.

- Master Design
- Master Histoire
- Master Musicologie

PRÉSENTATION

Le présent rapport concerne l'évaluation de trois formations de la ComUE Université Paris-Saclay, regroupées dans la School *Humanités*, créée en janvier 2016 par la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Saclay. Les Schools, structures provisoires qui devraient disparaître en 2020, ont été conçues pour être la vitrine nationale et internationale de l'offre de formation de la ComUE Université Paris-Saclay. La volonté est de contribuer à augmenter l'attractivité, la visibilité et l'ambition de l'ensemble de l'offre de formation de niveau master, en la portant au tout premier plan national et international. Sont établissements co-accrédités de ces trois formations l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE), et l'École normale supérieure Paris-Saclay (ENS), et sont établissements partenaires l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles, le Conservatoire à rayonnement départemental Paris-Saclay, l'École normale de musique Cortot et le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines / Scène nationale.

Ces trois mentions de master sont *Histoire* (six parcours – UVSQ, UEVE, ENS Saclay), *Musicologie* (trois parcours – UVSQ, UEVE) créée en 2015-2016, et *Design* (deux parcours – ENS Saclay), créée en 2017-2018. Les formations s'appuient sur trois composantes et deux départements : l'Institut d'études culturelles et internationales de l'UVSQ ; l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, Arts et Musiques de l'UEVE ; l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société de l'UEVE ; le Département Sciences sociales de l'ENS ; le Département Design de l'ENS.

Ces formations sont centrées sur leurs disciplines éponymes. Plus précisément, l'objectif annoncé est de présenter une recherche académique de qualité, s'appuyant sur des connaissances scientifiques, culturelles, technologiques, techniques et pratiques se rapportant aux domaines de l'histoire, de la musicologie et du design, le tout étant adossé à des partenaires professionnels variés. L'appui recherche en est fait par huit laboratoires : le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC – UVSQ - EA 2448) ; Dynamiques patrimoniales et culturelles (Dypac – UVSQ - EA 2449) ; Synergies, langues, arts musique (SLAM – UEVE – EA 4524) ; l'Institut des sciences sociales du politique (ISP – CNRS/Paris Nanterre/ ENS Paris-Saclay - UMR 7220) ; Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES – CNRS - UMR 8533) ; laboratoire de sciences, techniques, éducation et formation (STEF – ENS Paris-Saclay – IFE/ENS Lyon) ; Laboratoire de recherche de l'École d'architecture de Versailles (Léav) ; le Centre de recherche en Design de l'ENS Paris-Saclay (CDRED).

Ces trois formations ont accueilli au total 218 étudiants en 2017-2018.

AVIS GLOBAL

La School *Humanités* de la ComUE Université Paris-Saclay semble davantage un champ embryonnaire qu'un champ complet. On comprend d'ailleurs qu'il est constitué de formations rassemblées de façon parfois artificielle. Certes, l'ensemble se situe dans un entre-deux, préparatoire à la mise en place des graduate schools de la future Université Paris-Saclay (1^{er} janvier 2020). Mais la structuration d'un champ autour de trois formations aussi disparates en réduit quelque peu l'intérêt, et ce malgré les partenariats présentés dans les dossiers. On comprend que globalement, les formations pensent se suffire à elles-mêmes, ce qui n'est visiblement pas le cas. Pour autant, l'ensemble est porteur de promesses et présente un potentiel très riche, notamment en termes d'affichage stratégique.

Ainsi, ces formations sont positionnées sur des thèmes qui complètent l'identité de la ComUE. Il y a donc un intérêt évident à renforcer ces pans de formation et de recherche pour contribuer au rayonnement de la future université, y compris à l'international, ces formations ayant d'ailleurs joué un rôle dans la préparation de la candidature à l'Idex. Mais encore faut-il que les dossiers de présentation et d'autoévaluation des formations soient complets. Il conviendra donc de mettre au diapason de ce constat la production des éléments de pilotage les plus essentiels : suivi des flux étudiants, des diplômés, de l'insertion, efficacité des partenariats, taux de poursuite en thèse. Cela étant, répondant à de véritables besoins, ces trois masters trouvent naturellement leur place dans l'offre de formation nationale. En revanche, certaines modalités d'organisation et la faiblesse des outils et procédures de pilotage les fragilisent. Masqués par une forte demande de candidatures étrangères, les flux d'étudiants ne sont pas exceptionnels, voire sont faibles dans certains parcours. Globalement, les taux de réussite assez bas et les forts taux d'abandon sont également problématiques. La lisibilité de l'ensemble de l'offre est loin d'être optimale, passé les effets d'annonce des

titres de parcours. L'organisation des formations reste perfectible, pour leur trouver une véritable identité, quand elle n'est pas en décalage avec le cadre national des formations (cas du M2 suspendu du master *Design*).

Enfin, le champ est ici très restreint, et comme l'indique le dossier de présentation, il ne couvre pas la totalité des formations en humanités existant dans les établissements membres de la ComUE. L'offre de formation gagnera donc à s'enrichir, par des formations en langues ou en lettres, les orientations de certaines de ces formations s'inscrivant dans les axes stratégiques de la School *Humanités* (études culturelles et patrimoine ; arts, création et musique).

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les trois masters constituent une offre de formation à première vue lisible et cohérente, avec de fortes complémentarités au sein des mentions. Bien que pour l'instant incomplète, puisque toutes les disciplines des humanités n'y sont pas présentes, cette offre de formation est le lieu annoncé de complémentarités et de transversalités thématiques, avec pour item dominant la préparation aux métiers de l'enseignement et de la recherche. L'ensemble vise à connecter les étudiants au monde et à l'actualité de la recherche dans la discipline principale, ainsi que dans d'autres disciplines des humanités. L'objectif se fonde sur la recherche d'excellence des enseignements et des parcours, ainsi que sur une forte valeur ajoutée sur le plan international, notamment en ce qui concerne la recherche. Mais si ces trois formations présentent globalement les objectifs scientifiques et professionnels de manière explicite, c'est à des niveaux différents : suffisamment précis pour la mention *Design*, moins en *Histoire*, et difficiles à cerner en *Musicologie*. Les compétences acquises sont insuffisamment évaluées, aspect aggravé par l'absence de supplément au diplôme et de fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) pour les mentions *Histoire* et *Musicologie*. Pour cette dernière, les objectifs et les débouchés annoncés ne sont pas explicitement donnés. L'approche par blocs de compétences n'est pas compréhensible. Les éléments fournis par le master *Musicologie* ne permettent pas d'avoir un avis clair sur les finalités et les contenus de la formation, ni sur les métiers visés. C'est d'autant plus dommage que les partenariats existants le sont avec des institutions reconnues, ainsi qu'avec le monde professionnel, même si l'on peut regretter qu'ils ne soient pas toujours clairement décrits ou trop succincts. Ainsi proposée, cette offre de formation présente pourtant une attractivité forte à l'échelle régionale, à un niveau qui reste cependant mesuré pour le master *Histoire*.

L'ancrage recherche est de qualité, appuyé sur les huit laboratoires cités plus haut. C'est le cas pour le master *Musicologie*. Cet adossement à la recherche est lié plus particulièrement à l'intervention d'enseignants-chercheurs. Le rôle des laboratoires s'étend ainsi aux encadrements de recherches autonomes des étudiants (mémoires) en plus de leur participation à des séminaires ou des colloques. Et là encore, l'absence dans certains dossiers de la répartition horaire des enseignants-chercheurs ne permet pas toujours d'apprécier leur contribution exacte. Les liens avec les écoles doctorales ne sont pas toujours présentés. On peut également regretter que des mécanismes de mobilité internationale des enseignants et des personnels administratifs soient rarement mis en avant. Le cas emblématique du master *Musicologie* montre les ambiguïtés des dossiers présentés : alors que les partenariats évoqués avec les professionnels sont nombreux, le côté très lacunaire du dossier ne permet pas d'en juger la qualité. En outre, si de nombreux partenariats et collaborations sont signés pour l'accueil d'étudiants-stagiaires et d'intervenants extérieurs (*Histoire* avec des institutions culturelles et patrimoniales, *Musicologie* avec des conservatoires de musique, *Design* avec des écoles d'ingénieurs par exemple), les stages, malgré leur caractère bénéfique pour la professionnalisation, n'occupent pas une place prépondérante. Sur le plan de l'internationalisation, les masters *Histoire* et *Musicologie* profitent d'une ouverture à l'international positive, notamment à travers des doubles diplômes et une mobilité étudiante entrante et sortante.

Sur le plan de l'organisation des formations, seul le master *Musicologie* présente un tronc commun en première année (M1), mais celui-ci est peu important entre les parcours (de 55 à 80 heures seulement, en fonction de la partie du dossier considérée). La construction des formations repose sur un socle commun de connaissances et compétences mobilisables, même après une réorientation intra-disciplines. En revanche, les trois formations déclinent une spécialisation progressive dans leurs parcours propres, induisant donc une volonté de linéarité dans l'expertise développée jusqu'en M2. Cette contradiction peut desservir l'objectif de la formation. Le master *Histoire* apparaît comme étant une simple juxtaposition de formations déjà existantes, et on a du mal à percevoir l'articulation entre les parcours. Le master *Design* est plus problématique, seulement constitué d'un M2 suspendu, ne correspondant pas au cadre national des formations. Au sein de ces formations, les innovations pédagogiques sont discrètes, s'insérant davantage dans une unité d'enseignement (UE) spécifique (notamment les UE liées aux technologies de l'information et de la communication) que dans l'ensemble des UE. De la même manière, le numérique est disponible (ENT, MOOC,

workshops), mais reste anecdotique, son usage étant le plus souvent classique. Il est rare d'observer une réelle utilisation innovante à la fois des outils et des modalités pédagogiques, qui se résument plutôt à l'utilisation de plateformes pour déposer les cours ou pour diffuser des informations. C'est d'autant plus dommage qu'une mission Innovations pédagogiques spécifique a été créée en 2016, avec plus d'une centaine de projets pédagogiques soutenus. Trois projets qui concernent la School *Humanités* et la transformation des modes de formation via le numérique ont ainsi été sélectionnés pour 2017-2018. On aimerait donc en voir davantage les effets.

Concernant le pilotage, un premier niveau est assuré par la direction à la formation de l'Université Paris-Saclay. Le Conseil des Tutelles formation est la structure de gouvernance de la ComUE en charge des aspects « formation ». Le pilotage s'exerce ensuite à travers trois instances : un conseil de school ; des comités de mention ; des conseils de perfectionnement. Cette structuration sans doute provisoire multiplie les temps de rencontre, ce qui est à la fois un avantage dans une période de grande évolution des structures, et un inconvénient au regard des forces vives éparpillées entre différents sites parfois assez distants. Les conseils de perfectionnement ont le mérite d'exister pour les trois formations au niveau de la mention. Cependant, leur organisation et leur composition est disparate. Les comptes rendus n'en sont pas fournis. Pour le master *Histoire*, la diversité des parcours en rend probablement le fonctionnement délicat. Les dispositifs de réussite en place sont peu décrits. Quelques difficultés d'organisation sont signalées, ce qui n'est pas très surprenant au vu de formations multi-sites. L'évaluation des enseignements par les étudiants reste encore à l'état de chantier, ainsi que la démarche compétences. Enfin, l'un des points faibles du pilotage reste le manque de données objectivées en termes d'insertion professionnelle et/ou de poursuite en doctorat, les dossiers étant très lacunaires sur ces points. Les équipes pédagogiques de la School *Humanités* sont souvent hétérogènes, entre des universitaires et des professionnels, et entre des disciplines ou thématiques de recherche (les sciences de l'information et de la communication prenant le pas quantitatif sur les arts pour *Design* ou la recherche historique sur le patrimoine musical pour *Musicologie*). Cela renforce l'impression de « juxtaposition » des parcours, dont la cohérence d'ensemble semble artificielle.

D'autres problèmes sont à soulever. Les résultats sont soit très faibles, soit simplement impossibles à identifier, faute de données. Si l'on a les flux étudiants, on n'a pas vraiment d'étude fine de leur origine par mention et par parcours. Seul le nombre de candidatures d'étudiants étrangers est accessible. Et si de manière générale, les candidatures dans les mentions présentées dans le cadre de la School *Humanités* sont en croissance, notamment grâce aux demandes provenant de l'étranger, cela ne se traduit pas pour autant par une augmentation massive des effectifs. Les taux de réussite sont préoccupants en *Musicologie*, voire même inacceptables avec 80 % d'échec en M1 du parcours *Musicologie et ingénierie musicale*. On compte 22 % d'abandon en M2 *Histoire* avec un parcours qui atteint 33 % (*Histoire économique et sociale*). Seules les données de réussite du master *Design* sont satisfaisantes. En outre, ces résultats bruts (quand ils existent) sont peu commentés et analysés. De façon générale, les enquêtes d'insertion professionnelle sont lacunaires ou souffrent de faibles taux de retour. Il est difficile d'évaluer le devenir des diplômés dans ces conditions. On peut certes comprendre que les structurations successives des établissements ne permettent pas la meilleure efficacité des services centraux dédiés à la production de données, mais c'est se priver d'un véritable outil d'aide au pilotage que de ne pas disposer de données plus abouties.

POINTS D'ATTENTION

Outre les différents points faibles listés dans les fiches d'évaluation, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur deux formations.

Le master *Design* est un M2 suspendu. Ce modèle n'est pas conforme au cadre national des formations.

Le dossier du master *Musicologie* est très lacunaire (par exemple, absence de fiche RNCP, de supplément au diplôme, suivi des étudiants insuffisant, fonctionnement opaque des conseils de perfectionnement, etc.). Le dossier ne permet, par ailleurs, d'identifier ni les compétences détenues par les diplômés, ni les métiers visés par le master, les débouchés étant peu clairs (notamment en *Musicologie et ingénierie musicale* (MIM) et en *Musique, interprétation et patrimoine* (MIP)). Le parcours MIP ne comporte aucun enseignant-chercheur musicologue. De façon générale, trop peu d'heures sont effectuées par les universitaires (notamment en M1, avec moins de 20 %), ce qui remet en cause l'identité universitaire de la formation. Le taux d'échec ou d'abandon est trop important, notamment dans les parcours MIM et *Administration de la musique et du spectacle vivant*. Enfin, il n'y a quasiment pas de poursuite en doctorat (une en dix ans) et aucune volonté affichée de se rapprocher de la formation doctorale. En l'état, il est difficile d'envisager que ce master soit pérenne sans une profonde refondation.

En outre, le point d'attention transversal suivant est à signaler pour l'ensemble de la School.

De façon générale, les dossiers sont imprécis (y compris celui de présentation de la School). Il aurait été opportun de fournir aux experts des dossiers complets, leur permettant de réaliser une évaluation circonstanciée basée sur l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension de la stratégie de l'établissement.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER DESIGN

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Intégré à la School *Humanités* de la ComUE Université Paris-Saclay, le master *Design* est une formation suspendue de deuxième année (M2) qui se scinde en deux parcours différenciés, mais qui peuvent être suivis consécutivement : *Formation d'enseignement supérieur en design* (Fesup) et depuis 2016 un parcours *Recherche en design* (M2R). La formation est inscrite dans un cursus de quatre ans de l'École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay (l'année de M1 correspondant à la 2^{ème} année de l'ENS) et peut accueillir chaque année entre 20 et 25 étudiants, répartis sur les deux parcours (10 pour l'un, 15 pour l'autre) à partir de critères de recrutement exigeants. Le parcours Fesup a pour objectif de préparer aux professions de l'enseignement et notamment à l'agrégation d'arts, option arts appliqués. Le parcours complémentaire M2R a pour principal objectif les métiers de la recherche. La formation est dispensée sur le site de l'ENS à Cachan avec quelques enseignements à l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI, Paris 11^e). Une migration vers le campus de Saclay est prévue en 2019.

ANALYSE

Finalité

Les deux parcours différenciés proposent une répartition cohérente et complémentaire des finalités exigeantes de cette formation en design qui reste encore relativement rare en France pour l'orientation recherche (l'Université Panthéon-Sorbonne dispose d'un master indifférencié dans cette spécialité). Des formations à caractère professionnel sont plus fréquentes dans des universités en régions, des écoles supérieures d'art ou des écoles d'ingénieurs. Le parcours Fesup a pour objectif cohérent de préparer aux professions de l'enseignement et notamment à l'agrégation d'arts, option arts appliqués en proposant un enseignement de culture historique et critique du design au travers d'un programme précis, ainsi qu'une pratique du projet. Les compétences attendues sont autant la capacité de projection que l'écriture universitaire dans le champ du design, sa pratique, son histoire, son état contemporain. Le parcours complémentaire M2R est orienté sur la projection vers la recherche à partir d'une majeure et d'une mineure qui permettent de couvrir des enjeux distincts et pertinents.

L'absence d'approche par blocs de compétences ne permet pas d'identifier suffisamment les spécificités précises des deux parcours et surtout la possibilité pour les étudiants de poursuivre en M2R après le parcours Fesup ; bien qu'elles semblent cohérentes dans les énoncés généraux.

Positionnement dans l'environnement

La formation est pleinement intégrée à l'offre globale de l'établissement. Son positionnement est cohérent en réponse à des besoins clairement identifiés sur le territoire national.

Le partenariat avec l'ENSCI et Telecom ParisTech pour le parcours Fesup permet de rendre lisible ce choix d'orientation, sans que toutefois les répartitions et responsabilités n'apparaissent clairement. Au-delà des relations avec le Co-design Lab de Telecom ParisTech, l'adossement recherche est en voie de renforcement avec la perspective d'une équipe d'accueil commune avec l'ENSCI.

Les partenariats et collaborations avec les institutions référentes dans le champ du design, à l'échelle nationale et internationale, sont encore peu visibles et structurés et font l'objet de relations ponctuelles dont la politique demande à être définie en termes d'objectifs. Les partenariats ne sont d'ailleurs pas détaillés dans le document bilan. Il n'est pas fait mention non plus de relations avec le monde de l'entreprise.

L'absence de convention internationale conforte ce manque d'orientation et de structuration.

Organisation pédagogique

La formation est un M2 suspendu proposant deux parcours qui s'appuient sur une structuration semblable ; une équipe pédagogique, des équipes d'accueil en projet et stage, adossées à plusieurs laboratoires de recherche. Les enseignements sont cohérents avec la définition des objectifs de la formation, bien qu'on puisse regretter que les modalités d'évaluation pour le parcours Fesup soient peu innovantes au regard de celles du M2R. Cela interroge notamment sur les compétences spécifiques que devront déployer les étudiants issus du parcours Fesup qui souhaitent poursuivre en M2R. Les volumes horaires apparaissent comme particulièrement élevés : 779 heures en Fesup et 588 heures en M2R (hors stage).

Le partenariat avec l'ENSCI et Télécom ParisTech est porteur de dynamique, mais les relations et obligations entre les trois partenaires ne sont pas précisées. Des enseignants interviennent au sein de la formation, mais la plus-value n'est pas explicite ; qu'il s'agisse des compétences spécifiques recherchées, d'une diversification des approches ou d'une simple mutualisation d'enseignements.

L'approche par le projet au travers de workshops, ainsi que le stage (pédagogique pour le parcours Fesup et deux mois en laboratoire de recherche pour le M2R) sont intéressants. Toutefois l'absence de données concernant les lieux de stages et les workshops menés ne permettent pas d'évaluer la pertinence des contenus.

L'accueil d'étudiants soumis à des contraintes particulières n'est pas structuré. Le développement du numérique permettant notamment l'enseignement à distance reste embryonnaire. L'ouverture internationale de la formation est limitée et se résume, au-delà de l'enseignement de langues étrangères, à quelques stages en laboratoire à l'étranger et par l'invitation de quelques enseignants-chercheurs européens dans un séminaire.

Enfin, il n'y a pas de fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) disponible.

Pilotage

L'équilibre de l'équipe pédagogique est cohérent avec les attendus des deux parcours. La difficulté de la définition du design en termes de section du conseil national des universités (CNU) est réelle, toutefois la représentation majoritaire de la section 71 (sciences de l'information et de la communication) sur la section 18 (arts...) demanderait à être rééquilibrée en M2R, étant donné la vocation à engager les étudiants dans la recherche. On notera aussi que la proportion d'enseignants-chercheurs dans la maquette du parcours recherche n'est que d'un tiers et que le parcours Fesup est très dépendant du volume horaire d'un professeur agrégé en arts appliqués.

La gouvernance de la mention est spécifique pour chaque parcours : Fesup est uniquement mis en œuvre par l'équipe du département Design de l'ENS, quant au M2R il intègre, sans que soient précisées les obligations de chacun, les équipes pédagogiques et administratives du département Design de l'ENS, ceux de Telecom ParisTech et de l'ENSCI. En effet, la formation est pilotée explicitement par le directeur du département design qui assure la coordination principale, mais les rôles des responsables des écoles partenaires ne sont pas précisés.

Les réunions de pilotage et la concertation reposent sur plusieurs modalités plus ou moins structurées qui intègrent l'ensemble des corps intervenants, délégués des étudiants compris. Il n'y a pas de procédure formalisée d'évaluation de la formation même si des éléments critiques font l'objet d'un bilan annuel en conseil de perfectionnement et se traduisent par des évolutions de maquette. Toutefois, le conseil de perfectionnement

ne présente pas les qualités de chaque membre ; la place des étudiants ou anciens étudiants n'est pas visible et ne peut être évaluée.

Concernant les recrutements, ils se font sur dossier pour le M2R et en fonction des postes aux concours et du vivier des normaliens (en 2^{ème} année à l'ENS) pour le parcours Fesup.

Résultats constatés

Les informations sur les effectifs ne sont disponibles que pour les deux premières cohortes (2016-17 & 2017-18). Le nombre d'inscrits est en progression dans le parcours M2R (11 à 16) et stable pour le Fesup (6 étudiants). Le taux de pression est en forte augmentation (de 21 à 108 candidats pour les deux parcours) sous l'effet exclusif des candidats étrangers. Il est à noter que ces derniers ne sont finalement pas retenus (1 seul admis étranger chaque année sur les deux promotions mesurées du parcours M2R).

Les taux de réussite sont bons pour l'ensemble de la mention ; 15 validations totales sur 17 en 2016-2017 et 20 sur 21 pour la promotion 2017-2018.

Concernant l'insertion professionnelle, l'analyse s'avère difficile puisque l'enquête réalisée par la ComUE en 2017 concerne les diplômés entrés en M1 en 2015-2016. Dans cette enquête la seule information pertinente pour le master *Design* concerne cinq étudiants du parcours Fesup ayant intégré par la suite le parcours M2R. Toutefois l'équipe pédagogique souligne la forte réussite au concours d'agrégation pour les étudiants du parcours Fesup (90 % d'admis). Les informations sont plus lacunaires sur le devenir des étudiants du parcours recherche (il est cependant précisé que 30 à 40 % obtiennent un contrat doctoral).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement à fort potentiel dans le paysage français.
- Inscription cohérente dans l'établissement.
- Parcours M2R qui enrichit l'offre et propose des innovations pédagogiques.

Principaux points faibles :

- Master qui est en réalité un M2 suspendu avec des étudiants effectuant parfois les deux parcours successivement.
- Manque de perméabilité entre le parcours Fesup et le M2R concernant les innovations pédagogiques.
- Absence de stratégie de partenariat à l'international.
- Absence d'évaluation de l'insertion réelle des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le champ du design dans l'enseignement supérieur français reste un parent pauvre qui s'oriente le plus souvent dans la professionnalisation et non l'axe recherche. La création du M2R est donc un choix pertinent et sa structuration est une innovation dans le domaine global de l'enseignement du design en France. La formation est cohérente dans la structuration de ses propositions qui lui permettent de couvrir un réel besoin sur le territoire français. Toutefois, ces formations sont davantage représentées en Europe, et la formation gagnerait à mettre en place une stratégie de relations à l'internationale. La définition précise des compétences attendues dans la formation permettra d'ailleurs de définir un schéma structurant des partenariats et collaborations extérieures. De la même façon les relations aux écoles partenaires doivent être structurées et les compétences attendues plus explicites. Par ailleurs, il serait judicieux de rendre visible les projets et travaux de recherche menés par les étudiants ; leur valorisation est un réel enjeu d'insertion, mais aussi de visibilité pour la formation. La définition d'une stratégie numérique peut être un enjeu intégré à cette valorisation. De même, le renforcement de l'adossé recherche de la formation reste un enjeu majeur. Ainsi, si la formation est ambitieuse et offre un fort potentiel, la construction d'une offre complète M1/M2 est indispensable. Cette absence de développement risquerait à terme de fragiliser la formation y compris dans une mise en concurrence avec les formations à l'étranger.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HISTOIRE

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire* de la ComUE Université Paris-Saclay est une formation à la recherche et par la recherche, en deux ans après une licence. La formation vise des poursuites d'études en doctorat mais aussi des emplois très divers au-delà de l'enseignement et de la recherche, dans les secteurs de la documentation, du patrimoine, de la culture, de l'administration publique et privée etc. Le master se décompose en trois parcours en première année (M1), six en deuxième année (M2) : *Histoire culturelle et sociale* (HCS) avec en continuité un M2 homonyme et *Architecture et ses territoires* (AST) ; *Histoire économique et sociale et sources et valorisation des patrimoines d'entreprise* (HES/SVP) se divisant en HES et SVP ; *Histoire politique des mondes contemporains* (HPM) avec un M2 homonyme ; enfin *Sciences, technologies et société* (STS) année de M2 rattachée en pratique à plusieurs mentions de master, dont celles relevant des sciences et techniques, et pour laquelle un M1 spécifique est en préparation. Les enseignements, cours et séminaires, sont assurés en présentiel. Des stages sont obligatoires en HCS et SVP, mais pas dans les autres parcours. Les enseignements ont lieu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) pour HCS et les M2 associés, à l'École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay à Cachan pour HPM (avec des séminaires à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) pour HES et SVP.

ANALYSE

Finalité

La formation expose clairement mais succinctement les objectifs scientifiques et, pour plusieurs d'entre eux, professionnels des parcours qu'elle juxtapose : la présentation successive des différents parcours de M2, chacun en peu de lignes, avec fatalement quelques répétitions, ne saurait entrer dans le détail. Elle n'en a cependant pas moins, manifestement, les moyens de ses objectifs. Les compétences, tant personnelles que professionnelles sont exposées succinctement dans le dossier. Elles paraissent cohérentes avec la formation dispensée et en adéquation avec les objectifs de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle des différents parcours. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas fournie. Les poursuites d'études en doctorat sont évoquées selon les parcours. Les débouchés professionnels sont précisés et les métiers visés sont cohérents avec les objectifs de la discipline à ce niveau de formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Histoire* de la ComUE Université Paris-Saclay n'évoque pas ou minimise le contexte très concurrentiel lié à l'offre en région parisienne, insistant plutôt sur l'unicité de ses parcours au sein de son université. Dans ce contexte, la spécificité de ceux-ci est en fait variable, très forte par exemple pour AST et SVP, moins sans doute ailleurs, mais en sus de leur identité, de leur spécialisation, de leur qualité, ils sont forts de l'écosystème qu'ils ont constitué, avec des coopérations à l'intérieur de l'université en particulier bien au-delà des sciences humaines pour STS, au sein de la ComUE (en particulier AST), avec d'autres universités pour certains séminaires (HPM), des partenariats internationaux y compris un cas de double diplomation avec l'Université italienne de Ferrare et un autre avec l'Université d'Oviedo en Espagne.

Chaque parcours de la formation s'appuie sur deux (trois pour STS) laboratoires reconnus, spécifiques à chacun sauf le centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines que l'on retrouve pour HCS, AST (les parcours situés comme lui à l'UVSQ) et STS. L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels est variable selon les parcours, leurs orientations thématiques et leurs finalités, mais elle est globalement satisfaisante, d'autant qu'elle est très souvent formalisée au travers de conventions de partenariats avec des institutions culturelles et patrimoniales ou des collectivités territoriales mais aussi avec des entreprises.

Les coopérations internationales sont plus que pertinentes pour les recherches menées par différents étudiants, et l'université met en avant son système de bourses d'excellence favorisant la mobilité étudiante entrante et sortante qui est globalement satisfaisante. En revanche, rien n'est dit sur les mobilités enseignantes.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est exposée trop succinctement au vu de sa complexité. On a affaire à trois parcours juxtaposés associant un M1 à un ou deux M2, plus un M2 recrutant des étudiants aux formations très diverses. Il n'est pas question de tronc commun entre les trois parcours de M1, qui poserait d'ailleurs des problèmes de déplacements entre des sites éloignés les uns les autres (d'autant que les emplois du temps d'au moins trois parcours sont pensés en fonction des contraintes des nombreux étudiants salariés). À l'intérieur de cette structure, en revanche, on a bien une spécialisation progressive entre les parcours de M1 et de M2. L'enseignement répond tout à fait à ce qui est attendu, avec séminaires et grande importance de la recherche autonome des étudiants encadrée par les enseignants, et davantage de cours quand la finalité est plus professionnalisante.

La place de la professionnalisation est très variable selon les parcours et leurs finalités. La fiche RNCP est inexistante, ce qui correspond à une politique de priorités revendiquée par l'établissement, tout comme pour le supplément au diplôme même si l'argument de l'absence d'outil informatique efficient peut laisser sceptique. Le principe même du master en histoire suppose la réalisation d'un projet individuel, et le statut des stages est très variable : ils peuvent être indiqués comme obligatoires sans autre précision (HCS) ou symboliques (une semaine en AST avec autres stages facultatifs), ou au contraire occuper le quatrième semestre de formation avec une forte préparation au précédent (SVP). L'aide du service orientation et insertion professionnelle de l'UVSQ est indiqué dans un parcours (HCS). Il paraît nécessaire d'harmoniser les pratiques concernant le stage et de le rendre obligatoire pour chacun des parcours.

Conformément aux normes de la discipline, la recherche individuelle des étudiants est centrale dans la plupart des parcours (en proportion inverse, logiquement, de leur caractère professionnalisant) et s'appuie sur les recherches des enseignants-chercheurs des équipes pédagogiques, mais aussi parfois de leurs collègues dans d'autres établissements. Les informations concernant les enseignements de méthodologie et les rapports de recherche individuels ou les mémoires sont très diverses selon les parcours. Sur ce point également, une harmonisation des pratiques paraît souhaitable.

L'enseignement des humanités numériques et des technologies de l'information et de la communication est variable d'un parcours à l'autre, l'équipement (environnement numérique de travail etc.) dévolu à ces parcours également, encore qu'il soit difficile de déterminer si certains silences ne sont pas dus au fait que cet équipement est devenu une évidence. On note au moins un cas de jeu interactif dans le parcours SVP, lié à la professionnalisation et aux interactions entre candidat et recruteur.

Les enseignements de langue vivante sont bien présents et les séjours à l'étranger sont encouragés dans les parcours tournés spécifiquement vers la formation à la recherche. La mention attire de nombreux étudiants étrangers, surtout tout récemment, et même si la sélection est drastique, la présence de ceux qui ont été retenus contribue à son internationalisation.

Pilotage

On peut difficilement parler d'une équipe pédagogique tant les parcours sont séparés les uns des autres. Mais les équipes sont nourries, adéquates et articulées pour ce qui est des responsabilités, avec des durées d'intervention très variables, parfois ponctuelles. En fonction des thématiques, les équipes pédagogiques sont diversifiées en termes de disciplines, et même très diversifiées en fonction des thématiques des parcours. La place d'intervenants extérieurs est très variable, mais congrue aux objectifs des parcours, qu'il s'agisse d'interventions liées au caractère professionnalisant de ceux-ci, de compléments théoriques ou du co-encadrement des recherches pour les étudiants de HPM, parcours fortement lié à la scolarité des élèves de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Un comité de mention existe, de même qu'un conseil de perfectionnement bien structuré, mais leur rôle est manifestement réduit du fait de la diversité des parcours. Le pilotage se fait au niveau de ces derniers, de façon hétérogène (réunion bimensuelles en AST, biannuelles en STS...). L'évaluation semestrielle des enseignements par les étudiants n'est indiquée qu'en HES et SVP, avec une analyse des résultats par le département et des ajustements (malheureusement, aucun exemple précis n'est donné), et un fort taux de réponse qui contraste avec celui (15 %) des évaluations lancées par les services centraux. Sur ce point, les données sont trop hétérogènes selon les parcours et globalement trop lacunaires. L'autoévaluation de la formation, et en tout cas la présentation de cette dernière, pose problème. En pratique, de brèves autoévaluations parcours par parcours ont été le plus souvent juxtaposées, y compris en ce qui concerne les points forts et points faibles, avec fatalement tout à la fois des hétérogénéités et des redites. Même si elles sont tout à fait claires, elles ne peuvent pas être assez détaillées. Par ailleurs, ces autoévaluations portent massivement sur les M2, les M1 n'apparaissant en général pas, et l'articulation entre les deux années n'étant apparente que grâce à l'annexe présentant le schéma de la formation. On peut d'autant plus le déplorer que pour différents parcours, on a trace d'un souci d'évolution, de rectification, d'amélioration louable et efficace. Au total on a l'impression d'une simple juxtaposition entre des formations de qualité, au point que sont même effacés les liens entre les formations présentes sur chacun des trois sites et effectivement liées entre elles par un M1 commun.

Les modalités d'évaluations sont claires, bien présentées et disponibles, et elles font partie des rares points unifiant la mention. La réflexion sur les compétences transversales et leur intérêt pour l'employabilité est réelle, même s'il n'y a pas de formalisation sous forme d'un portefeuille de compétences ou d'un livret de l'étudiant, surtout en l'absence de supplément au diplôme.

Les modalités de recrutement ne sont pas présentées. Un « bloc passerelle » peut exister au premier semestre du M1, mais aucune précision n'est apportée sur ce point.

Résultats constatés

La formation est en apparence attractive, avec une pointe récente. Pour les rentrées 2015, 2016 et 2017, ont été enregistrées globalement 327 candidatures, puis 417 et 892. Cette attractivité est cependant liée aux demandes d'étudiants étrangers, et serait en baisse si on les défalquait, avec en dehors d'eux 173, 156 et 144 demandes. Or, le taux d'acceptation des demandes de ces étudiants étrangers est faible. Par ailleurs, dans une proportion appréciable, des demandes acceptées ne se traduisent pas par des inscriptions : 197, 160 et 166 admis, 118, 105 et 109 inscrits. Si l'on répartit ces inscrits entre les différents parcours, les chiffres sont en réalité relativement faibles : en M1 HCS 38, 20 et 28, en M1 HPM 10, 14 et 15, en M1 HES/SVP 26, 16 et 8. Dans les parcours de M2, c'est à peu près la même chose, avec certes 22, 23 et 26 inscrits en HCS, mais 9, 12 et 11 en HES, moins de 10 partout ailleurs, et un taux d'abandon pouvant monter à environ un tiers en M2. En STS, on apprend que les huit options proposées, aussi nombreuses que les étudiants inscrits, ont dû être réduites de moitié, et les effectifs ont été trop bas pour une ouverture du parcours à la rentrée 2016 et, manifestement, à la rentrée 2017. Tout ceci n'est pratiquement pas commenté dans le dossier.

De même que pour les poursuites d'études en doctorat, les informations sur le devenir professionnel des étudiants sont très peu nombreuses. Les indications données par parcours ne concernent que quatre de ceux-ci, avec l'affichage d'un bon, voire très bon taux d'emploi, mais sans chiffres, pour AST et SVP, à finalité directement professionnelle (pour SVP on ne peut cependant que saluer la prudence avec laquelle l'équipe concernée accueille les bons résultats et refuse de se reposer sur eux pour l'avenir). Pour HCS (avec 19 réponses de diplômés de 2014, dont moitié en emploi après 9 mois et les deux tiers après 30 mois) et HES, est notée une grande variété d'emplois occupés même si l'enseignement en est une partie significative (mais non quantifiée), même si l'on peut s'interroger par exemple sur ce que recouvre « conseiller de vente ».

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon adossement à la recherche et bonne formation à et par la recherche.
- Bonne articulation avec l'environnement socio-économique et plus largement avec des institutions en France, mais aussi avec des universités étrangères.
- Existence de parcours à vocation professionnalisante et souci d'améliorer encore cette professionnalisation.

Principaux points faibles :

- Structure pédagogique complexe qui ne facilite ni la possibilité de proposer un tronc commun aux trois parcours de M1, ni l'existence de mutualisations.
- Attractivité en trompe-l'œil, et souvent faiblesse des effectifs.
- Quasi absence de données chiffrées sur le devenir des étudiants.
- Hétérogénéité selon les parcours pour ce qui concerne les stages.
- Absence des fiches RNCP et du supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Histoire* de la ComUE Université Paris-Saclay peut à bon droit mettre en avant la qualité, la variété et la spécialisation de son offre. Mais il a un problème d'attractivité que ne peut cacher un flot de candidats étrangers qu'il ne retient pas comme étudiants et qui se manifeste par des effectifs étonnamment faibles dans bien des parcours, avec un taux d'abandon qui, sans être énorme, peut tout de même surprendre. Par ailleurs, il est pris dans une contradiction, entre l'identité forte de ses parcours et le fait qu'ils constituent en fait des masters spécialisés, séparés non seulement thématiquement mais aussi géographiquement, ce qui rend toute synergie peu plausible. Il se présente ainsi comme une juxtaposition de formations, qui ne sauraient pourtant être regroupées sans problème. Par ailleurs, malgré une enquête concernant deux de ses parcours, l'absence de données sur le devenir des étudiants nuit sans doute à son pilotage, malgré les bons résultats affichés par ses formations les plus liées au monde professionnel (AST et SVP) et malgré une vraie conscience des possibilités qu'offre ou pourrait offrir le marché de l'emploi bien au-delà de la formation à la recherche.



MASTER MUSICOLOGIE

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Musicologie* rassemble trois parcours dès la première année (M1) : *Administration de la musique et du spectacle vivant* (MSV), *Musicologie et ingénierie musicale* (MIM) et *Musique, interprétation et patrimoine* (MIP). Les deux premiers sont dispensés à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE, département Arts et Musique), le troisième à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ, département d'Histoire) en partenariat avec le conservatoire de musique à rayonnement régional de Versailles, l'École normale de musique Cortot et le conservatoire à rayonnement départemental de la Vallée de Chevreuse. Le parcours MSV forme des administratifs spécialisés dans la filière de la musique ou du spectacle vivant (municipalités, régions, théâtres, salles de spectacles, compagnies musicales...). Le parcours MIM forme à des postes d'enseignants d'art et de musique, et de médiation artistique et culturelle dans le domaine de la musique. Enfin le parcours MIP forme des interprètes instrumentistes destinés à devenir musiciens professionnels.

ANALYSE

Finalité

Vu que la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas renseignée, mais « en cours de rédaction », vu que le supplément au diplôme n'est pas renseigné (car « à ce jour, il n'y a pas eu de travail spécifique au sujet des compétences aux parcours ainsi qu'aux unités d'enseignements (UE) »), vu enfin que la maquette du master n'est pas fournie, il n'est pas possible de savoir si les contenus de ce master répondent à ses objectifs, ni d'émettre un avis à partir du dossier sur les finalités et les contenus de l'ensemble de la formation, ni sur les métiers visés. Ces compétences n'étant pas élaborées, il est étonnant que le dossier explique que ces objectifs, connaissances et compétences soient clairement explicités aux étudiants dans un mémo, lequel n'est d'ailleurs pas fourni. Le dossier fournit des indications générales : le master vise les champs du musical (l'interprétation et la pédagogie), du spectacle vivant musical (les métiers de l'administration du spectacle musical) et de la musique enregistrée (les musiques actuelles, la production sonore). Ces champs correspondent plus ou moins aux parcours.

Le dossier déclare que les poursuites d'études du parcours MSV sont le centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) d'Orsay ou la préparation du diplôme d'État de musicien professionnel (DE). Il est étonnant qu'un master débouche sur l'entrée dans un diplôme de niveau Bac+2 (CFMI) et Bac+3 (DE), et que ce soit dans le domaine de l'interprétation instrumentale, alors que le parcours n'y prépare pas. Le parcours MIM prépare

aux mêmes métiers que le parcours MSV : la médiation culturelle et des postes d'enseignants. La médiation est bien identifiée, mais on ignore tout des postes d'enseignants ciblés. On ne sait pas s'il s'agit d'enseignement général via le CAPES d'éducation musicale (ce master serait alors une voie pour accéder au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, MEEF) ou d'enseignement instrumental via un diplôme d'État. Le dossier ajoute que ce sont des métiers « de très haut niveaux » : ce serait alors une voie pour le CA d'instrumentiste (ce qui n'est pas probable) ou pour l'agrégation d'éducation musicale (ce qui est concevable).

Les débouchés mentionnent également des métiers liés à l'administration et à la gestion de la musique. Là encore, le contenu des cours ne permet pas de faire le lien avec les débouchés. Il existe en outre une confusion de contenus entre les parcours MSV et MIM. Il est annoncé que le parcours MIM évolue vers les musiques actuelles ; il serait utile que cette évolution soit franche, ciblant les métiers de ce vivier et leurs attendus en termes d'enseignements. Le parcours MIP paraît mieux circonscrit, mais possède un problème majeur : son partenariat extrêmement structurant avec un conservatoire régional de musique, et même celui avec un conservatoire départemental, qui ne sont pas du niveau supérieur requis comme le sont les instituts d'enseignement supérieur de la musique (IESM, aussi appelé Pôles supérieurs) ou les conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD). Il est étonnant que le dossier déclare que « le seul point de comparaison possible pour ce parcours est le conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris », vu le niveau régional/départemental des conservatoires impliqués. Il ressort que le parcours MIP se veut une filière de l'école de musique, de niveau perfectionnement, permettant de délivrer un diplôme reconnu dans le système européen, avec un partenariat universitaire par ailleurs non musicologique.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Musicologie* de Paris-Saclay se singularisera, lorsque le parcours MIM aura évolué, par des parcours professionnalisants portés sur l'administration du spectacle musical, sur les musiques actuelles et sur l'interprétation instrumentale. En théorie, la musicologie traverse chacun de ces parcours ; cela reste à vérifier pour le parcours MIP, dispensé par le département d'histoire de l'UVSQ, avec des compléments en littérature. Les trois parcours seraient complémentaires si les parcours d'Évry et de Versailles avaient des passerelles et des mutualisations, outre le tronc commun (il est impossible de savoir si le tronc commun rassemble les trois parcours). Le dossier explique par ailleurs que le master est la suite logique des licences dispensées à l'UEVE, et il est probable que le parcours MIP soit la suite logique de la licence dispensée à l'UVSQ.

Le master peut être comparé, dans le bassin parisien, à ceux des universités de Paris-Est Marne-la-Vallée et de Paris 8 Vincennes Saint-Denis, qui se spécialisent sur les technologies de la musique et la création, les masters interprétation, composition, écriture, métiers du son du CNSMDP et du Pôle supérieur Paris-Boulogne-Billancourt, qui se spécialise dans l'improvisation et la création musicale. L'originalité du master de Paris-Saclay ne réside donc pas dans le parcours MIP (interprétation), mais bien dans les parcours MSV et MIM (administration et musiques actuelles), dont les thématiques n'existent pas dans la région sauf à la Sorbonne. Des collaborations nombreuses et très intéressantes se déploient depuis des années avec les entreprises culturelles locales, qui sont très nombreuses et largement sollicitées : les opéras (l'Opéra-Théâtre de Massy, l'Opéra-Comique), les théâtres (Châtelet, l'Agora Scène nationale d'Évry, le Théâtre de Sénart). La liste des lieux de stages est longue, en raison d'une tradition maintenant bien ancrée à Évry dans le domaine de l'administration culturelle. On n'a cependant pas d'informations sur les liens avec le monde de l'entreprise et la nature même des stages. Concernant l'articulation avec la recherche, la musicologie paraît former le ciment qui unifie les enseignements. Cependant, la dimension musicologique du parcours MIP est à vérifier.

Au niveau de la recherche, le lien reste ténu. Le dossier annonce un doctorat sur 10 ans, ce qui reste faible. Le lien avec les laboratoires de recherche semble d'ailleurs complexe : trois laboratoires (CHCSC, DYPAQ et SLAM) se répartissent les chercheurs et étudiants. Cela ne facilite pas la dynamique de recherche. Les relations entre ces laboratoires ne sont pas expliquées, de même que la coloration de la recherche que donnent à ce master les travaux des enseignants-chercheurs et ce qu'apporte ce rassemblement en « *school* ». L'école doctorale n'est pas citée dans le dossier. Le dossier annonce qu'il existe un cours d'initiation à la recherche en M1, certainement dispensé en tronc commun. L'étudiant prépare un mémoire de recherche soutenu en fin de M2. Les colloques sont ouverts aux étudiants, mais rien n'est dit sur l'implication des étudiants du parcours MIP dans l'organisation de colloques, les conférences, et si cette ouverture entre dans le cadre d'un cours, au contraire des parcours MSV et MIM. Le parcours MIP est très loin de la vitalité des autres parcours qui conduisent leurs étudiants dans des projets avec France-Musique et France-Culture (émissions « L'Histoire du disque » ou « Le métier de musicien »), ou encore le centre de documentation de la musique contemporaine (CDMC). Chaque année, deux étudiants suivent un semestre à l'Université de Bologne (Italie). Le parcours MIP annonce 7 étudiants étrangers en M1 et 8 en M2 en 2017-2018. Cette ouverture à l'international est un élément positif.

Organisation pédagogique

Pour les raisons évoquées pour haut, il est impossible d'apprécier la structure de la formation (compétences, cours...). C'est surtout préjudiciable pour évaluer les relations entre les parcours, ainsi que la pertinence de la structure du parcours MIP. Parmi les indications données dans le dossier, il se dégage les données suivantes. Il existe un tronc commun au premier semestre. Il est annoncé un tronc commun de 80 heures entre les parcours en M1. Lorsque l'on s'attarde sur l'annexe 7, il est annoncé 55 heures de cours communs dont une grande partie en travaux dirigés (TD). Cela signifie qu'il n'y a pas (ou très peu) de mutualisation contrairement à ce qui est annoncé. Cela n'est en soit pas gênant compte tenu de la diversité des parcours et de la localisation éloignée des formations (Versailles et Évry).

Le parcours MSV propose des cours d'histoire et d'analyse musicale, complétant une formation en administration de la musique. Les cours de droit et de gestion proposés sont trop peu nombreux pour évoluer dans l'administration de la filière musicale. Le parcours MIM dispense des enseignements d'écriture musicale, de direction de chœur, d'analyse, d'histoire de la musique, d'esthétique, de création théâtrale ; c'est un ensemble assez hétéroclite sans spécialisation claire. Le parcours MIP allie interprétation et connaissance du milieu (droit, etc.) ; il n'est pas fait mention de savoirs historiques, ce qui est surprenant vu que le parcours dépend d'un département d'histoire. Les cours de ce parcours MIP sont intégrés au master *Histoire*, ce qui laisse entendre qu'il s'agit de cours d'histoire et non de musicologie, pourtant dans le cadre d'un master *Musicologie*. Le parcours déclare cependant donner un éclairage musicologique au plus près de l'état actuel des recherches sur le patrimoine musical. Les enseignants-chercheurs n'étant pas musicologues, l'éclairage se déporte sur la recherche historique ; le dossier n'explique pas quel est exactement l'équipe pour chaque parcours.

Le dossier parle d'un approfondissement progressif de chaque matière. Il semble donc que la même matière soit dupliquée les trois semestres, le dernier étant réservé au mémoire. Il n'existe pas de module optionnel. L'engagement de l'étudiant n'est pas mis en place pour l'instant, mais un groupe de travail a été mis en route. Une plateforme interactive est disponible pour les cours ; un MOOC se déploie, fruit d'un travail très intéressant qui réunit des enseignants des différents sites. Les stages sont présents dans chaque parcours, mais de façon très inégale allant d'un mois en MIP à six mois en MSV. Les stages sont évalués ; un service dans chaque université est dédié à la recherche de stage ; le stage est aussi évoqué dans le cours d'initiation à la recherche. Les parcours MSV et MIM s'ouvrent à la formation continue, notamment en direction des enseignants du secondaire, dans le cadre du plan académique de formation (PAF).

Les publics particuliers, handicapés, sont accueillis selon les lois en vigueur. Il est dommage qu'aucun exemple ni chiffre ne soit donné pour la plupart de ces points (formation continue, alternance, publics en situation particulière, etc.). L'enseignement de l'anglais est de bonne qualité puisqu'il se réalise sur les quatre années, 1h30 par semaine ; un cours est donné pour moitié en anglais. Les étudiants étrangers sont dirigés vers le français langue étrangère (FLE) si besoin. L'interculturalité est signalée, mais rien de concret n'est présenté dans le cadre des cours, ce qui est dommage car c'est un point intéressant du laboratoire de recherche. La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas présentée. Un livret est donné à l'étudiant en début d'année ; il est dommage qu'il n'ait pas été communiqué pour l'expertise. Des compétences additionnelles sont signalées en plus des cours administratifs, ce sont des cours de culture générale en art, et en lien avec l'entretien d'embauche. L'aide à la réussite se réalise par le tutorat et par une aide individuelle des enseignants d'instrument en école de musique pour le parcours MIP.

Pilotage

Les équipes pédagogiques des parcours sont composées d'universitaires (qui interviennent uniquement dans les formations de leur université d'origine) et de professionnels. Les taux de répartition annoncés dans le bilan d'autoévaluation diffèrent quelque peu de ce qui est lu dans l'annexe 6. En MIM, les intervenants extérieurs représentent 25 à 28 % et non 40 à 60 % comme annoncé. De la même manière en MIP les intervenants extérieurs (professeurs de musique) représentent 80 % en M1 (et non 70 %). Il n'y a pas de chiffre pour le M2. Pour ce parcours, le nombre d'heures annoncées dans l'annexe 6 est surprenant (930 heures) : il est beaucoup plus important que ce que l'on constate en général en master.

Le dossier fait apparaître l'existence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. L'absence d'exemple de compte rendu ne permet pas d'identifier le type de sujet, ni d'action traitée par cette instance. Le dossier laisse entendre que l'université met en place un système d'évaluation des cours par les étudiants, mais on ignore selon quelles modalités.

Il n'y a pas dans le dossier de supplément au diplôme, ce qui pose un réel souci pour appréhender les compétences détenues par les étudiants. Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas précisées au-

delà des règles générales de l'établissement.

Il n'y a pas dans le dossier d'action à proprement parler destinée à améliorer la réussite des étudiants. En revanche il existe des évolutions visant à améliorer la situation : pour MIP, l'ouverture aux étudiants de l'École normale de musique de Paris Alfred Cortot ; pour MIM, la transformation du parcours vers les musiques contemporaines plus en phase avec l'environnement.

Résultats constatés

Concernant les effectifs, la mention tourne autour de 70 étudiants ces dernières années (M1+M2). Le parcours MSV compte les effectifs les plus nombreux. Le taux d'abandon ou d'échec est important. En MSV, il est en moyenne de 30 % en M1 et oscille entre 44 et 75 % en M2 (sur les deux années fournies). En MIM, le taux d'échec avoisine chaque année 80 %. Malheureusement il est regrettable que ces résultats bruts ne soient ni commentés, ni analysés dans le dossier fourni. En l'état actuel des données présentées dans le document, il est urgent de comprendre de tels résultats et d'y remédier.

Tel qu'il est effectué aujourd'hui, le suivi des diplômés ne permet pas d'obtenir une image fidèle de ce que deviennent les anciens étudiants. Le taux de réponse est faible. De manière générale, les données stratégiques relatives à l'insertion professionnelle ne sont pas significatives. Les éléments fournis amènent en tout cas à ce constat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité et originalité de l'offre de formation, en particulier l'administration de la musique et les musiques actuelles.
- Coopérations fructueuses avec les professionnels du monde musical.
- Lancement d'un MOOC.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec ou d'abandon beaucoup trop important, notamment dans les parcours MIM et MSV.
- Dossier très lacunaire : absence de fiche RNCP, absence de supplément au diplôme. Le dossier ne permet par ailleurs ni d'identifier les compétences détenues par les diplômés, ni les métiers visés par le master. Les débouchés sont peu clairs (notamment en MIM et en MIP).
- Parcours MIP ne comportant aucun enseignant-chercheurs musicologue. Trop peu d'heures sont effectuées par les universitaires (notamment en M1 : 20 %).
- Contenu des enseignements en décalage avec les débouchés annoncés. En particulier il existe un déficit de cours portant sur le management dans le parcours MSV.
- Faible dynamisme de la recherche du point de vue doctoral.
- Fonctionnement opaque des conseils de perfectionnement.
- Suivi des étudiants insuffisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En l'état actuel, il manque des informations pour évaluer la finalité du master *Musicologie*. Il conviendrait de fournir une fiche RNCP afin de garantir quels sont les débouchés réels de cette formation. Il conviendrait également d'aligner le programme d'enseignement sur les déclarations relatives aux compétences des étudiants sortant de ces formations. Il faudrait notamment ajouter significativement du management dans le programme du parcours MSV.

Du point de vue du positionnement dans l'environnement, le master *Musicologie* est bien inséré tant au niveau de la concurrence de l'offre globale de formation que des partenaires professionnels. Il reste à préciser la nature du lien avec la recherche.

Si la mutualisation est complexe lorsque les formations se trouvent géographiquement loin les unes des autres, il est inutile de construire artificiellement des unités mutualisées. Il conviendrait de mieux accompagner les étudiants dans la définition de leurs compétences, dans leur recherche de stage et dans le suivi.

Le taux d'échec est très important dans les parcours de cette mention. Il conviendrait d'en connaître les raisons, notamment en effectuant une enquête auprès des étudiants ayant abandonné. Il conviendrait également de suivre les étudiants pour savoir ce qu'ils sont devenus. Les médias sociaux constituent une mine d'information et permettent de constituer un réseau.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

A l'attention du Haut Conseil de l'évaluation
de la recherche et de l'enseignement
supérieur.

Saint Aubin, le 28 mai 2019

Nos ref : 2019-/PRES/ VM /CB-034

Objet : Observations au rapport d'évaluation de la School Humanités.

La COMUE Université Paris-Saclay souhaite remercier l'ensemble des experts de l'HCERES pour le travail de qualité réalisé. Certaines remarques assez générales sont reportées ci-dessous pour plusieurs des mentions de master concernées.

D'une manière générale, la COMUE souhaiterait apporter certaines précisions aux experts notamment en ce qui concerne le déploiement de certains processus ou transformations pédagogiques.

- Nous tenons à attirer l'attention des experts sur le fait que la création de masters mutualisés, organisés, pilotés et évalués à l'échelle d'un large territoire et de multiples établissements a demandé une énergie exemplaire des équipes pédagogiques. Tout ce travail a été encadré par l'harmonisation et le déploiement d'outils de pilotage à 15 établissements d'enseignement supérieur dans des formations d'une grande variété, notamment les conseils de perfectionnement, les évaluations des enseignements, une enquête insertion à 6 mois, le démarrage de l'approche compétences. La cohérence de l'offre à cette échelle représente un effort continu de centaines de personnes pendant 5 ans et si le déploiement des outils et leur bonne analyse n'est pas encore parfaite, c'est indéniablement un gain pour la qualité et la visibilité des diplômés, ce qui s'est d'ailleurs traduit dans une augmentation de l'attractivité et de très bon taux d'insertion des diplômés. Il nous semble que ces points ont été peu reconnus et valorisés par les experts et nous tenons à les remettre en exergue.
- **Concernant la rédaction des fiches RNCP**, la COMUE Université Paris-Saclay, établissement de la vague E, fait partie de la première vague d'établissements à être accrédités et plus habilités. Il s'agit également de la première vague d'établissements à avoir adopté la nomenclature nationale pour les masters. Dès 2015, la DGESIP a fait savoir aux établissements qu'un nouveau format de fiche RNCP était en préparation pour la nomenclature nationale des licences, licences pro et masters. Le processus a commencé par les licences et licences professionnelles et pour ces formations, il est à

présent finalisé. Ce n'est que depuis quelques mois qu'un processus national de rédaction uniformisé des fiches RNCP s'est mis en place pour les masters. Depuis le 13 février 2019, la COMUE fait partie de la « Masters chain », processus d'élaboration et relecture de fiches RNCP des masters de la nomenclature nationale mettant à contribution un réseau d'établissements ESR français. L'ensemble des fiches RNCP de toutes les mentions de master de France devrait donc être disponible très prochainement (pas seulement pour la COMUE mais bien pour tous les établissements).

- **Concernant le déploiement de l'approche compétences**, celui-ci est particulièrement intéressant et les établissements de la COMUE sont persuadés qu'il s'agit d'un des outils les plus adaptés pour former les étudiants aux outils de demain. Cette approche est relativement nouvelle et n'est apparue que très récemment dans le cadre national de l'offre de formation. Il s'agit d'une transformation profonde de l'approche d'apprentissage et les établissements pilotes de son déploiement en France affirme qu'il s'agit d'un processus de transformation profonde qui se déroule sur une échelle de plusieurs années. Aussi, la COMUE et ses établissements pour le niveau licence et le niveau master ont largement entamé ce travail pour la prochaine accréditation. 50% des licences générales seront déclinées en approche programme en 2020 et 1/3 des licences pro en approches compétences. Pour les masters, un référent « approche compétences » a été nommé pour chacun des projets de mention, 3 séminaires visant l'affichage des compétences caractéristiques du parcours-type étant prévu d'ici fin 2019.
- **Concernant l'évaluation des enseignements**, la COMUE Université Paris-Saclay a déjà pu réaffirmer à plusieurs reprises sa politique volontariste concernant cette démarche. Comme dans beaucoup d'autres établissements, nous déplorons un taux de réponse hétérogène avec dans certains cas un taux faible. Mais, nous avons déjà beaucoup amélioré les processus d'évaluation, en en faisant un élément à discuter dans tous les conseils de perfectionnement des mentions et en la rendant systématique pour toutes les formations. C'est donc la participation des étudiants qu'il s'agit à présent de renforcer. Une chargée de mission sur ce point a pour cela été nommée en février 2019. C'est également en partie sur ce sujet que portera la mise en place d'une chaire internationale en innovation pédagogique (formation/recherche) fin 2019.
- Enfin, plusieurs experts ont souhaité que la **mutualisation des enseignements** soit augmentée. Il apparait que la COMUE Université Paris-Saclay est le site ayant le plus mutualisé les formations de master entre les différents sites, entre les différentes formations. Mais, une liberté est laissée aux équipes pédagogiques pour mutualiser de la manière la plus adaptée. Mutualiser les formations et les équipes pédagogiques ne veut pas dire uniformiser. Les spécificités des laboratoires présents sur les différents sites doivent être préservées et même mises en avant notamment quand les flux d'étudiants sont conséquents.

School « Humanités »

Les responsables de la School Humanités tiennent à remercier les experts de l'Hcéres pour leurs remarques et observations. Nous avons souhaité apporter ici quelques précisions sur la prise en compte de ces remarques, en lien avec le travail de réflexion mené depuis septembre 2018 sur la prochaine accréditation.

Le champ des « Humanités », tel que défini au sein de la School Humanités actuelle, correspond, comme le note le rapport de l'Hcéres, à une étape transitoire de la constitution de l'Université Paris-Saclay. En 2014-2015, les choix des établissements membres, le désir des équipes de s'engager dans cette construction et la pertinence de la création de mentions associant Universités et écoles du périmètre ont conduit à une première étape intégrant les mentions « Histoire » et « Musicologie » – puis dans un deuxième temps « Design » – au périmètre des « Humanités ».

Dès ses origines, ce champ a été pensé pour accueillir à terme des formations associées aux « Humanités » telles que des formations en lettres, langues, arts ou communication. Comme le note le rapport, le pilotage de formations dispersées au sein d'un vaste ensemble géographique comprenant une vingtaine d'établissements ayant des statuts, des histoires et des objectifs différents, sur un périmètre allant de Versailles à Evry, n'est pas aisé. Pourtant, depuis 2015, première année de fonctionnement du projet pour les formations de master, les efforts des équipes de la School Humanités ont porté sur la mise en cohérence des éléments de pilotage entre les différents établissements, sur la création d'institutions et d'instances permettant le fonctionnement du champ avec une représentation équilibrée des opérateurs au sein des Conseils (Conseil des tutelles formation, Conseil de School, Comité de mention...), sur un travail minutieux de la part des équipes concernant l'harmonisation des enseignements, des modalités d'évaluation et des rythmes scolaires et sur la lisibilité des formations pour les étudiants.

Le champ a aussi trouvé sa cohérence dans le portage de plusieurs initiatives spécifiques au champ des Humanités – Rentrées solennelles pour tous les étudiants ; bourses de recherche « Jeunes Chercheurs » ; Journées d'études des étudiants des masters en Humanités – initiatives qui ont concerné toutes les mentions du champ. Celles-ci ont permis de renforcer la cohésion du champ, d'aboutir en peu de temps à des collaborations entre les équipes des différents parcours et des différentes mentions (sur la réalisation du Mooc « L'Ecoute en jeu(x), une introduction à la musicologie » par exemple) et de faire progresser l'harmonisation des pratiques d'encadrement de la recherche en master (mise en place de processus commun d'évaluation des candidatures par exemple).

En 2015, des éléments de pilotage des formations existaient au niveau des parcours et des établissements. Si les dispositifs au niveau des parcours ont été maintenus et harmonisés au sein de chaque mention – via les Conseils de perfectionnement – les Schools et la Fondation de coopération scientifique ont construit des outils qui sont harmonisés et partagés entre toutes les Schools (outils de suivi des candidatures ; enquête insertion premier emploi). Si, comme le note le rapport, les résultats de certaines enquêtes peuvent être difficiles à exploiter du fait d'un taux de retour insuffisamment significatif pour certains parcours, ces outils sont améliorés chaque année et ils constituent un acquis précieux pour le prochain quinquennal actuellement en préparation.

L'élaboration du nouveau quinquennal et la trajectoire de fusion des universités au sein de la future Université Paris-Saclay permettront de répondre à certaines des observations du rapport notamment pour ce qui concerne le nécessaire renforcement de la cohérence du champ et de la lisibilité de l'offre de formation à l'échelle des 14 établissements.

Les équipes de la School ont été impliquées dans cette élaboration au niveau central de l'Université (GT « Graduate School et pôles »). Le projet vise notamment à renforcer le rapprochement entre recherche, formation en master et études doctorales via la création de Graduate School qui vont devenir les « briques de base » de l'Université en lieu et place des Schools et Départements. Au sein du champ « Humanités », la préparation du nouveau quinquennal a été conduite au sein du Conseil de School, du Département SHS et d'un GT Humanités qui ont travaillé de concert pendant une année sur le renforcement des modalités d'articulations des formations à la recherche, sur la mise en visibilité de nos formations - en lien avec les écosystèmes de recherche des différents laboratoires - ainsi que sur les compétences à faire acquérir aux étudiants de master dans la perspective de débouchés à Bac+5 et de poursuite d'études en doctorat.

Au terme de ce processus, en janvier 2020, la School Humanités et le Département SHS de l'Université Paris Saclay sont voués à disparaître pour laisser place à une Graduate School « Humanités - Sciences du Patrimoine » regroupant sept mentions ; Il s'agit des trois mentions actuelles (« Histoire » ; « Musicologie » ; « Design ») auxquelles viendront s'ajouter des mentions en cours de création (« Lettres-Langues » ; « Archives » ; « Culture, patrimoine et médiation » et « Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) ») par des équipes de l'UVSQ (Institut d'études culturelles internationales) de l'UEVE (Département Langues, Arts, Musiques) et de l'ENS Paris-Saclay. Cette Graduate School permettra d'inscrire fortement et durablement les questions culturelles et patrimoniales dans le périmètre de l'Université Paris-Saclay autour d'écosystèmes déjà fortement structurés par les laboratoires et équipes de recherche du champ (notamment celui des Sciences du patrimoine avec la Fondation des Sciences du Patrimoine, le DIM Matériaux anciens et patrimoniaux ou l'infrastructure de recherche dédiée à l'étude des matériaux du patrimoine culturel et naturel E-RIHS).

La Graduate School « Humanités-Sciences du Patrimoine » sera une des quinze Graduate Schools disciplinaires de l'UP Saclay et une des quatre GS appartenant au périmètre des SHS (celles-ci prendront place dans le grand secteur « Sciences de la société - Humanités »). Elle confirme rétrospectivement la pertinence de l'insertion d'un champ « Humanités » au sein du périmètre Saclay et devrait permettre de mieux valoriser encore le riche potentiel des Humanités notamment, comme le demande le rapport, « en termes d'affichage stratégique ».

Design

1) Evolutions déjà mises en place

- Le parcours garde la même structure que précédemment, soulignée comme pertinente (parcours formation des enseignants et parcours recherche), mais s'enrichit d'une part avec un M1 commun à ces deux parcours (recommandation importante de l'HCERES) et d'autre part avec un troisième parcours (Ingénierie en Stratégie du Design - M1 et M2).

- L'HCERES souligne l'intérêt de la participation de Télécom ParisTech et de l'ENSCI, mais met en avant un certain flou quant au rôle de ces institutions partenaires dans la formation et la gouvernance de la mention. L'Institut Polytechnique de Paris (Télécom Paris) et l'ENSCI co-accréditent désormais la mention avec l'UPS et participent activement à sa gouvernance. Le rôle et les spécificités dans les enseignements sera clarifié dans les maquettes.

L'adossement à la recherche a été renforcé, par la création d'un laboratoire commun de recherche en Design entre l'ENS Paris-Saclay et l'ENSCI. Côté IP Paris, la mention sera adossée à l'UMR 9217 (CNRS) i3 : Institut Interdisciplinaire de l'Innovation (Département SES - Sciences économiques et sociales). En outre, concernant les sections CNU, l'intégration d'IP Paris dans la mention permettra aussi d'intégrer des enseignements des sections 16 (psychologie et ergonomie) et 27 (informatique). - Les volumes horaires, jugés trop élevés, ont été revus. La création d'un M1 permet de ventiler certains enseignements sur deux ans afin d'alléger la formation.

- La composition du conseil de perfectionnement a été revue pour y inclure une représentation étudiante.

- La restructuration du M2 recherche positionne de manière centrale dans la formation le travail de recherche personnel de chaque étudiant. Chacun d'entre eux sera suivi par un enseignant-chercheur afin notamment de travailler sur la valorisation et la mise en visibilité des travaux de recherche des étudiants, comme recommandé par l'HCERES.

2) Evolutions qui seront mises en place durant la prochaine période

- Comme recommandé, et à la suite des impulsions de l'Université Paris-Saclay, l'approche par compétences sera progressivement mise en place à l'échelle de la mention. Cela permettra de mettre mieux en avant les spécificités et complémentarités de chacun des parcours, actuels et à venir.

- Un effort particulier sera fait pour développer et clarifier les partenariats avec le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche en design et avec le monde de l'entreprise. Au sujet de la dimension internationale, un parcours international est en cours de création à l'horizon 2022. Une véritable stratégie internationale sera développée et formalisée durant la période.

- Une documentation des lieux de stages et types de stages effectués par les étudiants sera systématiquement effectuée afin d'avoir plus de visibilité lors de la prochaine campagne d'évaluation

- Des fiches RNCP seront créées

- Un travail sera fait sur le renforcement de l'évaluation des enseignements

- Une stratégie numérique sera développée, notamment grâce à l'insertion dans la gouvernance de la mention de Télécom Paris (IP Paris), qui possède de nombreuses expertises dans le domaine. Les ressources de l'UPS seront aussi mobilisées intensément.

Histoire

La mention Histoire regroupe six parcours de M2, que le rapport d'autoévaluation s'est efforcé de présenter en détail, afin de montrer la richesse de l'offre de formation proposée. L'unité de la mention n'en est pas moins réelle car ces six parcours représentent toutes les périodes et tous les champs de la recherche en Histoire (politique, économique et sociale, culturelle, des sciences, de l'architecture, des entreprises). Ces six parcours relèvent d'une structure commune sous la forme d'UE ébauchant déjà une approche par compétences : un important travail d'harmonisation a donc été déjà réalisé et est actuellement poursuivi dans le cadre de la préparation au prochain quinquennal visant à rendre plus lisible la structuration des enseignements selon le type de compétences à acquérir (compétences disciplinaires ; compétences transversales et liées aux autres disciplines ; compétences liées aux pratiques de la recherche). Le stage est aussi au cœur de la réflexion actuelle afin de renforcer encore l'harmonisation des pratiques dans les différents parcours.

L'unité de la mention provient aussi de son intégration dans la school Humanités. Celle-ci organise tous les ans une rentrée solennelle, qui crée une appartenance commune. Elle attribue - selon un processus de sélection et des critères d'excellence élaborés collectivement - des bourses de recherche, qui permettent aux meilleurs étudiants des différents parcours de réaliser matériellement leur projet.

Elle a enfin mis en place une journée d'études des masters en « Humanités », au cours de laquelle les étudiants exposent leurs travaux devant les équipes pédagogiques et les étudiants de l'ensemble des parcours ce qui permet de confronter la diversité (thématique, notionnelle, géographique...) des approches de recherche qui toutes relèvent pourtant d'une même méthode historique.

Comme le note justement le rapport, les effectifs de certains parcours ont pu fléchir certaines années mais cette tendance ne s'observe jamais sur l'ensemble du quinquennal et, surtout, l'attractivité globale de la mention, non seulement s'est maintenue, mais s'est renforcée. La meilleure preuve en est le recrutement d'étudiants étrangers, dont certains sont d'excellent niveau puisqu'ils ont obtenu des bourses de mobilité entrante de l'Université Paris Saclay, qui sont extrêmement sélectives. Des efforts de communication et de mise en visibilité ont porté, à l'échelle de la School, de la mention et des établissements, sur certains parcours dont les recrutements ont été inégaux d'une année sur l'autre afin de renforcer leur attractivité. Le parcours « Sciences Technologies et Sociétés » (M2) qui proposait une formation très innovante visant à former à la recherche en croisant la formation à la recherche dans le domaine des études sociales des sciences et des techniques (*Science studies*) a été entièrement repensé dans la perspective du prochain quinquennal ; il propose désormais un cycle M1M2 et sera affiché sous l'intitulé « Histoire, Sociologie et Médiation des Sciences ». Des transformations substantielles sont également en cours pour le parcours « Sources et valorisation » du patrimoine afin de renforcer son attractivité en proposant notamment une formation en alternance.

D'autres points soulignés par le rapport des experts sont des points de vigilance important pour les équipes de la mention histoire. Le conseil de perfectionnement se réunit tous les ans pour dresser un bilan des formations et des modifications introduites afin de proposer des modifications mineures lorsque cela est nécessaire. Ainsi, l'harmonisation des modalités des

candidatures de recrutement a évolué depuis 2015 à travers l'amélioration de l'outil de candidature et l'introduction de pièces supplémentaires spécifiques à la mention (lettre de motivation comportant des intentions de recherche). Si la connaissance de l'avenir professionnel des étudiants relève de l'enquête premier emploi conduite par l'Université Paris-Saclay, il faut souligner que les équipes pédagogiques des différents parcours se sont efforcées de mener aussi leurs propres enquêtes dans ce domaine.

Enfin, la mention Histoire sera intégrée dans la Graduate School « Humanités - Sciences du patrimoine » ce qui devrait permettre de renforcer encore sa visibilité et de mieux valoriser la cohérence de son offre de formation avec son écosystème de recherche

Musicologie

Ce document de synthèse aborde les recommandations que vous avez adressées, et plus particulièrement les points les plus problématiques. Y figurent les réponses que nous avons déjà empiriquement apportées et celles que nous apporterons dans la séquence 2020-2024.

Nous ne traiterons ici que les problèmes les plus saillants, successivement : le taux d'échec des étudiants, la mutualisation et la cohérence entre les trois parcours, l'organisation pédagogique, la place de la recherche et du doctorat.

La question du taux d'échec:

Celui du parcours MIM (Musicologie et Ingénierie musicale) s'avérait particulièrement préoccupant. Pour y pallier, nous avons transformé ce parcours en MIMAc (Musicologie et Ingénierie des Musiques Actuelles), parcours ouvert à la rentrée 2018. Un nombre conséquent d'étudiants de L3 a annoncé son intention de rejoindre ce parcours, plus ciblé sur des forces émergentes du monde musical, visible dans le champ des Masters en musicologie et riche en débouchés potentiels. Ce parcours s'internationalisera à la rentrée 2020 avec la création d'un parcours commun avec la Faculté de musique de l'Université de Montréal au Québec. Une première année se déroulerait à l'UPSay (30 ECTS), elle intégrerait des étudiants québécois et la deuxième année avec nos étudiants d'UPSay se déroulerait à l'Université de Montréal (30 ECTS également) dans le cadre d'un Master de Médiation et Ingénierie des musiques populaires, selon la terminologie en usage au Québec.

Enseignants-chercheurs et mutualisation des trois parcours:

Les trois parcours de la mention Musicologie visent les métiers de l'administration de la musique, les métiers de la médiation musicale des musiques actuelles et enfin les métiers de l'interprétation musicale associée à l'entrepreneuriat. L'expertise HCÉRES pose deux questions, l'une sur la place qu'y occupent les enseignants-chercheurs et l'autre sur la mutualisation.

– Si elle est quantifiée de manière approximative dans l'analyse sur l'auto-évaluation, la place des enseignants-chercheurs est très importante. Il est vrai tout d'abord que le parcours MIP, quand bien même serait-il opéré par l'UVSQ, repose en grande partie sur un « enseignement conservatoire ». Le chiffre n'en est pas moins erroné pour les M1 MIP. Il s'agit de 66 h au premier et de 66 h au second semestre (à égalité avec les enseignements dispensés au CRR ou à l'ENM Cortot : 66 h également pour chacun des semestres). Il faut donc lire **50 %** d'enseignements dispensés par des universitaires pour tout le M1 MIP. Restons sur ce

parcours qui pourrait inquiéter par sa « vitalité » moindre. Il s'agit d'une formation sélective qui requiert un très haut niveau musical. Le Master MIP est en effet un parcours d'excellence qui forme des étudiants qui sont déjà des musiciens professionnels. En aucun cas il ne prépare à l'agrégation de musique. Concernant le rayonnement international de MIP, on peut ajouter les chiffres suivants : en 2017-2018, les étudiants étrangers représentent 100% des effectifs de M1, et 80% des effectifs de M2 ; en 2018-2019, ceux-ci représentent 75% des effectifs de M1 et 100% des effectifs de M2. S'agissant des abandons en MIP (p. 23), les étudiants qui interrompent la formation sont admis au CNSMDP ou au CNSM de Bordeaux ou de Lyon. On ne compte que deux abandons en deux années (2016-2017 et 2017-2018).

– La mutualisation des trois parcours dont l'expertise déplore « l'artificialité » est effectivement difficile à réaliser sur un périmètre qui réunit deux universités éloignées l'une de l'autre. Depuis la naissance de la School Humanités, nous y remédions par une Journée des Masters commune (les étudiants y viennent présenter leurs mémoires de recherche), une Rentrée solennelle qui les réunit dans la préparation d'une soirée universitaire et artistique portée en grande partie par les étudiants musicologues.

Des étudiants ont été également conviés à des journées d'études concernant les trois parcours (au CNSMDP et la Beethoven-Haus à Bonn). Ces efforts existent, il est possible qu'ils soient insuffisants.

Pour le quadriennal 2020-2024, nous souhaitons mettre en place une Semaine intensive de rencontre dans le cadre de la Graduate School « Humanités - Sciences du patrimoine ».

L'organisation pédagogique (FI, FA, FC)

Les dispositifs « alternance » et « formation continue » sont très récents (septembre 2017). En mai 2019, voici un rapide constat :

– Le lien avec la formation continue est très porteur : 10 enseignants titulaires de l'éducation nationale ont suivi les cours de direction de chœur du master MIM puis MIMAc dans le cadre du Plan Académique de Formation du rectorat de Versailles. 33 candidatures avaient été enregistrées. Le dispositif va s'étendre et s'étoffer dès la rentrée 2019, avec la mise en place d'un deuxième groupe de direction de chœur pour pouvoir accueillir deux fois plus de stagiaires.

– Le nombre d'apprentis a doublé (de 4 en 2017 à 8 en 2018). Les résultats sont très positifs. Nous espérons pouvoir convaincre, en 2019, d'autres structures d'accueillir des apprentis issus du master MSV.

– Les « publics en situation particulière » n'ont pas été représentés dans le master depuis six ans.

En ce qui concerne l'accompagnement des étudiants, les conseils de perfectionnement réunissant les étudiants des trois parcours se déroulent de manière satisfaisante avec des points de vue étudiants constructifs et fondamentalement positifs. Les maquettes des enseignements ainsi qu'une première approche par compétence, le règlement des études et une présentation des filières sont accessibles sur le site du Département Arts et musique <http://musique.univ-evry.fr/?p=1099> et http://musique.univ-evry.fr/?page_id=47. Les fichiers joints devraient apporter des éléments complémentaires.

Le parcours MSV (Administration de la musique et du spectacle vivant) compte, selon votre expertise, parmi nos « points forts ». S'y pose la question du « management ». Il n'y figure

effectivement pas de façon explicite, même s'il fait partie des sujets abordés et intéresse les étudiants qui intégreront des petites structures culturelles. Il sera plus largement développé dans la nouvelle maquette (2020-2024), avec un volet « administration » au côté d'un volet « production ».

Le parcours MIMAc est constitué de cours resserrés autour des aspects théoriques, pratiques et techniques de la musique et de la musicologie (analyse, écriture, esthétique musicale, histoire de la musique, direction de chœur, etc.), dans le prolongement logique de la licence de musicologie, versant pédagogie/recherche. Il nous semble qu'il s'agit des attendus d'une

insertion professionnelle liée à la pédagogie, à l'enseignement, au journalisme spécialisé, à la médiation culturelle.

La place de la recherche et du doctorat

Le « faible dynamisme de la recherche du point de vue doctoral » est normal (ou logique) pour le parcours MIP, étant donné qu'il concerne des musiciens professionnels qui poursuivent une carrière d'interprète.

De la même manière, le parcours MSV forme principalement des administrateurs de la musique et du spectacle vivant qui tendent vers une insertion professionnelle immédiatement après l'obtention de leur M2 – et ce d'autant plus depuis l'ouverture de la formation en alternance en 2017. Cette faiblesse est toutefois relative étant donné le nombre d'encadrants (1 Pr, 3 HDR) : on compte 8 thèses soutenues depuis 2015.

Thèses soutenues depuis 2015

- Alessandra Giura Longo : Communication et interaction dans la musique de chambre. Directeur de thèse : André Lischke, 9 janvier 2015, UEVE.
- Alexandre Augrand, Le DJ, médiateur de transferts culturels dans la Dance Culture : comment des cultures locales sont devenues globales. Directeur de thèse : Damien Ehrhardt, 24 novembre 2015, UEVE.
- Séverine Etcheto, La musique du ballet *Giselle* : analyse de la partition. Directrice de thèse : Violaine Anger, 27 novembre 2015, UEVE.
- Elisabetta Andreani, Heinrich Heine : traductions et mises en musique en France et en Italie. Directeur de thèse : Damien Ehrhardt, 8 décembre 2015, UEVE.
- Roméo Agid, Ennui situationnel en période d'écoute musicale : Eléments de théorie, critique d'un idéal de réception. Directeur de thèse : Damien Ehrhardt, 7 mars 2016, UEVE.
- Na Zhang, La réflexion de Jean-Jacques Rousseau sur la notation chiffrée et sa réception en Chine. Directrice de thèse : Violaine Anger, 15 décembre 2016, UEVE.
- Nathanël Eskenazy, L'influence française dans les opéras issus de *Gerusalemme liberata* de Vivaldi à Rossini. Directrice de thèse : Violaine Anger, 22 mars 2017, UEVE.
- Marie-Julie Caumel, L'évolution de l'accordéon en Russie, organologie, pédagogie, répertoire. Mise en perspective avec l'école française. Directeur de thèse : André Lischke, 18 décembre 2018, UEVE.

Thèses à soutenir

- Yang Li, Pour une « économie » durable du spectacle vivant. Directeur de thèse : Damien Ehrhardt
- Kamilia Berkani, La réception des Musiques du monde : Problématique, méthodologie et corpus ; analyse en socio-anthropologie de la musique. Directeur de thèse : Philippe Gumpłowicz.

- Jean-Christophe Marti, Julius Eastman, ou « The Total musician » : un compositeur afro-américain d'avant-garde au croisement du chant et de la scène, Directrice de thèse : Violaine Anger ; co-encadrant : Grégoire Tossier.
- Angélique Leroy, La représentation de la musique militaire entre les deux guerres. Directeur de thèse : Philippe Gumpowicz.
- Martin Romberg Pulsion de mort et répétition dans Erwartung d'Arnold Schoenberg. Directrice de thèse : Violaine Anger ; co-direction : Laetitia Petit, Faculté des lettres et sciences humaines Aix-Marseille
- Caroline Lamouroux, Les Cendrillon chantées, de 1725 à 1945. Directrice de thèse : Claire Le Chevalier (Université de Caen), co-direction : Violaine Anger

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les experts de l'HCERES, l'assurance de notre entière considération.

Sylvie RETAILLEAU
Présidente
Université Paris-Saclay



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)